

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 4 juillet 2020

Convocation du : 17/06/2020

Séance présidée par le maire M.Gérard GENTIT

Présents : Mmes Marie-Thérèse BALANCHE – Martine GICQUEL – Claudine BOURGEOIS- Elena BOISSON – Mélanie BRISBARD - MM Gérard GENTIT – David AUBRY - Jean-Louis CHOPARD- Pascal CHARDON - Stéphane BRISBARD

Absent : Mr Hervé CAGNON

Absents excusés :

- 1- **Délibération n°24-2020** : Vote du Budget Primitif communal
- 2- **Délibération N°25-2020** : Affectation résultat
- 3- **Délibération n°26-2020** : Echange de terrain entre la commune et Christian Chardon et Evelyne Roussy
- 4- **Délibération N°27-2020** : Excédent lotissement les Frênes II
- 5- **Délibération n°28-2020** : Demande de subvention Région travaux Eglise
- 6- Questions diverses

1. **Délibération N° 24-2020** : Vote budget primitif communal

Le conseil adopte le budget primitif 2020, selon le tableau global ci-dessous présenté :

Prévisions 2020		
BUDGET PRINCIPAL	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	360 539€	368 204,05€
Investissement	273 866,56€	281 824€

2. **Délibération N°25-2020** : Affectation résultats

Le conseil municipal, après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice.

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 64037.93 €
- un déficit de fonctionnement de : 0.00 €

DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
Résultat de fonctionnement	
A. Résultat de l'exercice	+43 295.56 . €
B. Résultats antérieurs reportés	
ligne 002 du compte administratif précédé du signe +(excédent) ou -(déficit)	+95 993.93€
C Résultat à affecter : =A+B (hors restes à réaliser (Si C négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	+139 289.49€
D Solde d'exécution d'investissement	
D001 (besoin de financement).....	
R001 (excédent de financement)	-42 366.56€
E. Solde des restes à réaliser d'investissement	
Besoin de financement.....	- 32 885€
Excédent de financement	€
Besoin de financement F= D+E.....	- 75 251.56 €
AFFECTATION=C=G+H	139 289.49 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement (G au minimum, couverture du besoin de financement F	75 251.56 €
2) H Report en fonctionnement R002	64 037.93 €
DEFICIT REPORTE D002	0.00 €

3. Délibération N°26-2020 : Echange de terrain entre la commune et Christian Chardon et Evelyne Roussy

Dans la suite de la réunion du conseil municipal du 27 janvier 2020 il convient de confirmer l'échange de terrains entre la commune d'une part et Mr Christian CHARDON et Mme Evelyne ROUSSY d'autre part.

Pour formaliser cet échange le terrain constructible est estimé à trois fois le terrain non constructible soit environ 15€ le m² pour le terrain constructible et 5€ le m² pour le terrain non constructible.

En fait :

- Mr Christian CHARDON cède à la commune la parcelle A183 de 478m² pour une valeur de 7200€
- La commune cède à Mr Christian CHARDON et Mme Evelyne ROUSSY les parcelles :

- B276 719m²
- B278 628m²
- B279 73m²

Soit un total de 1420m² pour 7200€

4. Délibération N°27-2020 : Excédent lotissement les Frênes II

La section d'exploitation du budget annexe lotissement Les Frênes II est excédentaire à hauteur de 124 264,12€, il convient de l'intégrer dans le budget principal.

5. Délibération N°28-2020 : Demande de subvention travaux Eglise Région

Concernant la première tranche de travaux de réparation de l'Eglise, Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal une demande de subvention qui sera déposée auprès de la Région. Les lots n°1 et 6 soit maçonnerie et assainissement sont réalisés par l'association d'insertion API25 soutenue par la Région.

Le plan de financement suivant est validé par la conseil municipal :

Plan de Financement	
Travaux	
Estimation des Travaux	91 825€
Maîtrise d'œuvre	9 240€
Total	101 065€
Financement	
FCTVA	15 304€
DRAC	24 537€
Département	28 044€
Région	16 028€
Autofinancement et Fondation du Patrimoine	17 152€
Total	101 065€

6. Questions diverses

➤ Travaux Jeannerot :

Le conseil ne donne pas suite au projet d'aménagement du trottoir proposé par l'entreprise Jeannerot, considérant qu'il s'agit de travaux privés.

Il est confirmé que les travaux d'entretien des réseaux « eaux pluviales » est à la charge de la CCPM.

➤ Visite de la forêt :

Mr Aviolat, garde ONF, organise une visite guidée de la forêt communale le 5 septembre. Rendez-vous pour les conseillers municipaux à 8h30 à la mairie.

➤ Fête des mères :

Le repas de la fête des mères n'a pas pu se dérouler au mois de mai. Pour conserver le caractère convivial de cette réunion il est proposé d'organiser un repas en septembre 2020 dans un restaurant. Des invitations seront envoyées à toutes les mamans.

Fin de séance à 11h45